

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mercredi 19 Décembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 13 Décembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM.VITALI, MARY, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme LUCIANI	à	Mme TOMI
Mme RISTERUCCI	à	M. Le MAIRE
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. TOMI	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme GUERRINI	à	M. FERRARA

Etaient absents :

M. LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, Adjoints au Maire, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme SUSINI Claire, M. BERNARDI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. D'ORAZIO, RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 19 Décembre 2012

Délibération N°2012 / 289

Adoption du budget Primitif 2013 de la régie du port de plaisance « Charles Ornano ».

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget primitif de la régie du port de plaisance pour l'exercice 2013.

Il a été présenté et adopté par le conseil d'exploitation du port en date du 22 novembre 2012.

Il s'élève à la somme de **2 065 100 €** se décomposant comme suit :

- Section fonctionnement	1 843 000 €
- Section investissement	222 100 €

A) La répartition par chapitres en section fonctionnement est la suivante :

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap 011	Charges à caractère Général	501 800	Chap 70	Ventes et Prestations de services	1 393 000
Chap 012	Charges de personnel	650 000	Chap 75	Autres produits de gestion courante	450 000
Chap 65	Autres charges de gestion	38 000			
Chap 66	Charges financières	391 100			
Chap 67	Charges exceptionnelles	10 000			
Chap 68	Dotations aux provisions	30 000			
Total Dépenses réelles		1 620 900	Total Recettes réelles		1 843 000
Chap 023 et 042	Virement et opérations d'ordre	222 1000	Chap 042	Opérations d'ordre	0
Total Dépenses		1 843 000	Total Recettes		1 843 000

Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses de fonctionnement concernent :

- au chapitre 011, les charges liées à la maintenance et à l'entretien des pannes flottantes et du matériel, les frais de collecte des huiles usagées et les diverses taxes,
- au chapitre 012, les charges de personnel,
- au chapitre 66, les intérêts des emprunts.

Recettes de fonctionnement

Le financement de la section est assuré par le chapitre 70 qui regroupe les redevances pour taxes d'amarrages (contrats annuels, passages et hivernages) et les recettes d'activités annexes, et le chapitre 75 pour les redevances d'occupation des immeubles et des concessions.

B) La répartition en section d'investissement est la suivante :

Section Investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap 16	Emprunts et dettes	153 000			
Chap 21	Installations et acquisitions de matériel	45 000			
Chap 23	Travaux de bâtiment et matériels techniques	24 100			
Total Dépenses réelles		222 100	Total Recettes réelles		0
Chap 040	Opérations d'ordre	0	Chap 023 et 040	Virement et opérations d'ordre	222 100
Total Dépenses		222 100	Total Recettes		222 100

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent :

- le remboursement en capital des emprunts,
- des travaux pour aménagement des bâtiments et amélioration des installations techniques.

Recettes d'investissement

Le virement provenant de la section de fonctionnement est la principale recette d'investissement.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'ADOPTER LE BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2013.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint au Maire,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
Vu la loi n° 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 18 Décembre 2012,

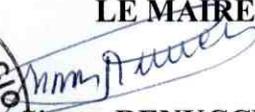
ADOPTE
Par 28 Voix pour,
4 Abstentions (Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO)

- le budget primitif de l'exercice 2013 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance Charles ORNANO tel que précisé dans le document ci-annexé.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs et d'un affichage en mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,

Dr Simon RENUCCI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20121219-2012_289-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2012